

Conflit entre marché et État dans la société technicienne

Jean Mercier and Richard Parent

Number 8, Fall 1985

Innovations et politiques technologiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/040495ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/040495ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (print)

1918-6584 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Mercier, J. & Parent, R. (1985). Conflit entre marché et État dans la société technicienne. *Politique*, (8), 5–21. <https://doi.org/10.7202/040495ar>

CONFLIT ENTRE MARCHÉ ET ÉTAT DANS LA SOCIÉTÉ TECHNICIENNE

Jean Mercier et Richard Parent
Université Laval

Le «Virage technologique» québécois sera peut-être jugé par l'histoire comme une des grandes constellations d'idées politiques, à la suite de la «Révolution Tranquille», à avoir marqué la seconde moitié du XXe siècle au Québec. À chaque occasion, l'enchaînement des mouvements de valeurs et des changements sociaux aura affecté l'évolution d'ensemble de la société.

Un aspect politique important de l'actuel «Virage technologique» est lié à l'influence croissante de l'idéologie de marché qui a pour conséquence une remise en cause de l'État. Les fonctions de redistribution, de planification, de direction, de distribution de services, bref aucune des fonctions de l'État n'est épargnée par le discours néo-libéral.

Dans un article précédent¹, nous avons amorcé cette réflexion en nous servant de l'exemple des développements dans le monde de l'informatique. Nous y avons noté ce qui nous semblait être un paradoxe: le développement intense, d'une part, de ce que Jacques Ellul² a appelé «la société technicienne» qui, à son tour,

1. Jean Mercier et Richard Parent, «Le Québec et l'informatisation», *Options politiques*, vol. 6, no. 1, janvier-février 1985, pp. 11-14.

2. Jacques Ellul, *Le système technicien*, Paris, Calmann-Lévy, 1977.

amène une explosion d'interdépendances, et une sérieuse remise en question, d'autre part, du mode de contrôle de ces interdépendances à travers l'État.

Nous poursuivons ici cette réflexion en relevant d'abord quelques « paradoxes de la privatisation ». Puis, après avoir souligné l'existence de courants de pensée qui prônent une réduction de l'État, nous suggérons quelques hypothèses sur les causes de ce mouvement de réduction de l'État; parmi les hypothèses envisagées, quelques-unes sont reliées, directement ou indirectement, aux changements dans nos modes de communications. Enfin, en distinguant le rôle de coordination de l'État de son rôle de producteur de services administratifs, nous suggérerons que ce qui peut être remis en question, c'est le mode d'intervention de l'état et non l'État lui-même.

Les paradoxes de la privatisation

Chez les auteurs américains, malgré quelques voix discordantes³, le libéralisme est en pleine renaissance à travers les œuvres des économistes néo-libéraux comme ceux de l'école du *Public Choice*. La Grande-Bretagne, le Canada, et même des pays à majorité socialiste élue comme la France et l'Espagne, voient une large fraction des intellectuels emprunter le même courant d'idées selon lequel l'État prend trop de place et qu'il doit être réduit pour laisser plus de marge de manœuvre et de liberté au secteur privé.

Il est paradoxal que l'État soit si fortement remis en question au moment même où les demandes qui lui sont adressées par des groupes d'intérêts de plus en plus divers n'ont jamais été aussi pressantes. À tel point qu'on est en droit de se demander si la privatisation ne procède pas d'une sorte de dynamique de « sur-

3. Theodore J. Lowi, *The End of Liberalism*, New York: W. W. Norton, 1969.

charge» de l'État, de son épuisement face à des demandes trop nombreuses et contradictoires. C'est Anthony Downs qui nota, le premier, ce paradoxe quand il souligne qu'une bureaucratisation accrue était un coût inhérent à une plus grande liberté de choix.⁴ Cela s'expliquerait notamment par la croissance des interdépendances de toutes sortes.⁵

Un autre paradoxe apparaît quand on considère la privatisation des sociétés d'État. La méthode pour effectuer ce transfert en des termes économiquement satisfaisants n'est pas simple. Ainsi que l'a suggéré Thomas E. Kierans⁶, le gouvernement se trouve devant un dilemme au moment de la mise en vente de compagnies publiques: s'il veut récupérer les fonds publics investis, il voudra hausser le prix de vente; or, cette hausse serait facilitée par une limitation de la concurrence, ce qui contreviendrait alors à l'un des objectifs de la privatisation qui devrait être d'encourager la concurrence pour qu'un marché puisse exister. Mais plus grave serait l'accroissement de la concentration économique au Canada et des pratiques anti-concurrentielles qui découleraient de la privatisation des grandes sociétés d'État. Ou encore, que des capitaux étrangers augmenteraient leur contrôle sur l'économie canadienne qui en est déjà la plus dépendante parmi les pays industrialisés.

Un autre paradoxe lié à la réduction de l'État est le fait que le risque technologique semble augmenter sans cesse. Au moins deux formes de risque technologique peuvent être identifiées: la catastrophe immédiate et le désastre latent. Le déraillement d'un train près de Mississauga, en banlieu de Toronto, survenu en

4. Anthony Downs, *Inside Bureaucracy*, Boston: Little Brown, 1967, p. 259: «greater bureaucratization is one of the inherent costs of great freedom of choice, and could not be abolished without reducing that freedom.»

5. *Idem.*, p. 257: A cet égard, Downs remarque «a continuous rise in the proportion of all relationships that have external effects.»

6. Thomas E. Kierans, «La privatisation: oui, mais pas à n'importe quel prix», *Choix*, Institut de recherches politiques, novembre 1984.

1979, a provoqué l'évacuation de 240 000 personnes en raison des produits chimiques mortels contenus dans les wagons en feu. Plus récemment, à la fin de 1984, les impacts de dérèglements technologiques ont été beaucoup plus tragiques près de Mexico et à Bhopal en Inde. Les possibilités d'accidents dans les centrales nucléaires sont également liées à cette première forme de risque technologique qui correspond à une catastrophe immédiate. Une seconde forme est le désastre latent, du genre de Love Canal, de pollution des eaux souterraines et dont les effets néfastes ne sont ressentis qu'à plus long terme. A un niveau plus étendu mais moins aigu, notons les pluies acides.

On observe donc une extension du risque technologique qui est liée au progrès passé et actuel de la société technicienne. Ce totalitarisme du risque technologique est le résultat intégré des choix passés dans l'édification de la société technicienne. L'interdépendance croissante entre les parties du système technique global rend plus difficile toute modification visant à réduire le risque technologique: l'agriculture est de plus en plus chimique, les machines ont besoin de l'énergie fossile et nucléaire, etc. Les interactions, les effets indirects et non prévus, ainsi que les externalités augmentent.

Certains s'autorisent de cet argument de la complexité croissante pour sonner le glas de la planification. Doit-on vraiment cesser d'essayer d'intervenir sur le devenir collectif simplement parce qu'on sait qu'on ne pourra jamais tout comprendre? Les idéologues anti-étatiques qui remettent en cause les politiques et réglementations imposées par l'État peuvent-ils expliquer comment le «marché» permettra autrement l'expression de la demande antipollution et des biens et services destinés à protéger du risque technologique? On peut souligner que dans le contexte américain de libre marché pour les centrales nucléaires, les conflits sociaux et légaux ont occasionné des délais et des coûts de construction élevés, et des accidents se sont produits, dont celui de Three Miles

Islands, alors qu'en France le contrôle étatique a permis des économies d'échelle, moins de conflits sociaux, une meilleure gestion et l'absence d'accidents sérieux jusqu'à maintenant.

Le développement de l'informatique est celui d'une technologie qui, par ses usages potentiels, permet de réduire ces formes de risque technologique en accroissant nos outils de détection, de mesure, de communication, de diagnostic et de contrôle des autres parties du système technique. Mais en fait, la technique informatique est en voie de pénétrer si profondément notre société qu'on s'interroge sur sa vulnérabilité face aux pannes générales d'origine accidentelle ou terroriste, ce qui correspond à la catastrophe immédiate. On s'interroge aussi sur le risque de désastre latent qui pourrait résulter de la mutation généralisée qu'implique l'«informatisation de la société», au sens du processus de transformation sociale à la généralisation du traitement automatisé de l'information⁷. Ce changement global sera-t-il aliénant ou libérateur pour les citoyens? Les doutes sur la réponse à apporter expriment une nouvelle forme de risque, plus globale que le risque technologique, et qu'on pourrait appeler le «risque technicien». On peut douter de la capacité du marché à permettre l'expression de la demande face à cette forme de risque.

Ces impacts (ou externalités) de l'informatisation ne sont qu'un aspect des conséquences du développement de la société technicienne⁸. Dans les années récentes, et dans l'avenir tendanciel, le développement de la société technicienne a provoqué des déqualifications, des mises à pied, un certain abandon des groupes et des solidarités humaines correspondant à des phases technologiques antérieures. Comme Max Weber l'a souligné, l'expansion de la

7. Francine Lalonde et Richard Parent, «Les enjeux sociaux de l'informatisation», *Sociologie et sociétés*, vol. 16. 1, avril 1984, pp. 59-69.

8. Déjà en 1954, Jacques Ellul abordait ce thème dans *La technique ou l'enjeu du siècle*, Paris, Armand Colin.

bureaucratie et l'impersonnalité qu'elle entraîne dans les relations sociales sont liées au développement de la monnaie, du chemin de fer et du télégraphe⁹. Ce mouvement d'ensemble a contribué à remettre en question le pouvoir des élites locales, mais il a aussi contribué à remettre en question la pertinence des communautés de base qui assuraient un support et un rempart contre l'anomie, la névrose, l'angoisse et les désordres psychologiques de toutes sortes. La disparition et, pour ainsi dire, la «déquallification» de ce qu'on a appelé ces «self-regulating communities», rendus obsolètes par le développement technologique, n'en sont pas moins des externalités du système technicien que peut l'être, par exemple, la pollution ou le phénomène des pluies acides. Sous le coup du développement technicien, ce ne sont pas seulement les communautés de base qui sont déqualifiées, mais également leur mode de régulation et c'est ainsi qu'a disparu le partage d'une éthique commune, comme l'a montré Fred Hirsch dans *Social Limits to Growth*¹⁰. Il faut donc prévoir, sous l'effet combiné de la réduction de l'Etat et de la déqualification des communautés de base, une explosion de demandes non satisfaites dans les secteurs de la santé mentale, de la sécurité publique et des services sociaux.

Visions réductionnistes de l'État

Nous avons suggéré, dans la section précédente, que plusieurs caractéristiques du système technicien et plusieurs de ses conséquences semblaient exiger plutôt un accroissement du rôle de l'État qu'une diminution de ses responsabilités. Pourtant, c'est de la diminution des responsabilités de l'État dont il est le plus question ces dernières années. En effet, plusieurs courants de

9. Max Weber, *Economie et société*, Paris, Plon, pp. 223-231.

10. Fred Hirsch, *Social Limits to Growth*, Cambridge, Massachusetts, 1978.

pensée ont récemment perçu l'État et ses appareils administratifs comme étant trop lourds. Cette tendance est apparue, simultanément, dans plusieurs domaines d'étude des sciences sociales. Ainsi, par exemple, les économistes du *Public Choice* ont de plus en plus insisté sur les caractéristiques dysfonctionnelles des grandes organisations publiques¹¹. En science administrative, aux valeurs de coordination de l'école s'opposèrent, de plus en plus, les vertus de la gestion organique et des processus flexibles et décentralisés¹². À la rigidité de l'appareil, on oppose la flexibilité et les possibilités de rétroaction du réseau¹³. Il n'est pas jusqu'aux penseurs les plus abstraits qui ne remarquent, souvent pour le saluer, le « retour de l'acteur. »¹⁴. Et encore que ce ne soit pas évident pour tous les observateurs, certains économistes feront un lien entre cette valorisation du plus petit et du plus flexible et la nouvelle respectabilité du marché. Le lien entre ces deux éléments et le développement technologique est moins évident. Pourtant, nous suggérerons certaines pistes de recherche.

Nous suggérons d'abord quelques liens indirects. Une première explication indirecte (de ce mouvement vers le plus petit et le plus souple) avance que le développement du système technicien a créé des interdépendances qui sont mieux assumées par des formules organisationnelles qui sont soit plus petites que l'État traditionnel, soit plus grandes. Ainsi, par exemple, certaines questions sociales et administratives, comme la santé ou l'éducation, seraient mieux assumées par des organisations plus petites et plus flexibles que l'administration publique traditionnelle, entre autres

11. Voir par exemple William A. Niskanen, *Bureaucracy and representative government*, Chicago: Aldine Atherton, 1971.

12. Voir l'opposition entre gestion organique et gestion mécanique que font Tom Burns et G.M. Stalker, *The Management of Innovation*, Londres, Tavistock, 1961.

13. Les termes « appareils » et « réseaux » sont empruntés à Vincent Lemieux, « Problématique des appareils et des réseaux », *Communication et information*, Vol. IV, no 1, pp. 33-45.

14. Alain Touraine, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984.

parce que, dans ces secteurs, on ne gagne que très peu d'efficacité par la voie des économies d'échelle. D'autres problèmes, comme celui de la pollution ou du contrôle des armements nucléaires, seraient beaucoup mieux gérés par des organismes supra-étatiques. L'État traditionnel se retrouverait donc tiraillé entre le plus petit et le plus grand.

L'État et ses appareils administratifs seraient donc trop petits pour les grands problèmes internationaux, comme la pollution et les armements nucléaires, et trop grands pour l'administration du secteur des services. James D. Carroll pose le problème du secteur des services de la façon suivante :

Perhaps the basic tension in service administration arises from efforts-reminiscent of scientific management — to transpose attitudes, values, and processes formed in industrial patterns of administration onto the administration of personal services¹⁵.

Il y a d'autres explications qui font un lien indirect entre le développement technologique et la remise en question de l'État. Ainsi, on peut dire qu'une des bases du développement de l'État est le contrôle des externalités physiques de la société industrielle, la pollution par exemple. Dans la mesure où on s'engage dans une société de l'information, où les externalités physiques diminueraient, l'État serait devenu moins nécessaire. Pour plusieurs, cette hypothèse sur-évaluerait le mouvement vers l'échange de biens non physiques.

Bureaucratie et technologies de communications

Nous avons suggéré quelques avenues possibles pour faire des liens indirects entre le développement technologique et la

15. James D. Carroll, «Service, Knowledge and Choice: the Future as post-industrial administration». *Public Administration Review*, novembre/décembre, 1975, p. 578.

remise en cause de l'État. Nous souhaitons maintenant faire un lien plus direct, mais aussi hypothétique, entre le développement de la bureaucratie et le développement dans les technologies de communication. Il s'agit donc ici des appareils administratifs de l'État et de certains moyens de communication.

L'argument se présente comme ceci : si le développement de la forme bureaucratique d'organisation est lié au développement de certaines technologies de communication, est-ce qu'un changement dans les moyens de communication n'amènera pas la disparition ou une restructuration importante de la bureaucratie ?

Le lien entre développement des moyens de communication et développement bureaucratique n'est pas nouveau. Il avait été suggéré, entre autres, par l'historien canadien Harold Innis qui voyait dans les fluctuations de l'utilisation du papyrus des causes importantes de la croissance et du déclin de l'empire romain¹⁶. On a déjà mentionné les liens que faisait Max Weber entre le développement de la monnaie, la dépersonnalisation des relations humaines et la bureaucratie. Si des médias spécifiques, disons l'écriture et l'imprimerie, sont au cœur du développement bureaucratique, de nouveaux médias, disons l'informatique et la télématique, n'entraînent-ils pas des modifications importantes dans les modes organisationnels ?

L'imprimerie, l'écriture, des modes de contrôle à distance qui comportent des délais relativement importants, encouragerait la centralisation, l'uniformité et la standardisation. Dans le secteur des services, ceci s'est traduit par de grandes secousses de normalisation.

Par contre, l'informatique et la télématique, modes interactifs et instantanés, pourraient permettre et même encourager des ré-

16. Pour d'autres exemples de cette approche, voir : William Christian, « Harold Innis as Political Theorist », *Revue canadienne de science politique*, mars 1977, vol. X, no 1, pp. 21-42.

ponses différenciées et modulées. Sur le plan administratif, ceci se traduit par un essoufflement du mouvement de réglementation et de normalisation. Guy Sorman en saisit une caractéristique essentielle quand il fait référence à «la supériorité de l'ordre spontané sur l'ordre décrété»¹⁷.

Même si plusieurs voient dans l'informatique et la télématique actuelles de nouvelles sources de normalisation et de conformismes, les effets de *l'électricité* (et de ses sous-produits) seraient essentiellement décentralisateurs, du moins à long terme :

The central redeeming feature that all commentators on electricity from Kropotkin through Mumford and McLuhan have seen in this technology is that it is decentralizing, that it will break up the concentrations of power in the state and industry and populations in the city.¹⁸

Dans son œuvre, McLuhan insiste sur ce phénomène de décentralisation, car avec les communications électriques, on s'éloigne des ordres à sens unique qu'encourageaient l'écriture et l'imprimerie¹⁹. Ce ne serait pas seulement la technologie en soi qui est en cause, mais *le mode de communication qui est privilégié* par le développement technologique.

Dans cette même ligne d'idées, d'autres facteurs qui poussent nos modes organisationnels vers le plus petit et le plus flexible peuvent être considérés comme des épiphénomènes de ce mouvement vers l'âge électrique. Ainsi, l'accroissement des échanges d'informations permis par l'électricité et ses dérivés électroniques et audio-visuels a contribué à créer une sorte d'explosion d'informations qu'il deviendrait de plus en plus difficile, par la centralisation administrative, de gérer dans tous ses détails (sauf pour les éléments

17. Guy Sorman, «Attention Hold-up!» *Le Nouvel Observateur*, vendredi, 5 octobre 1984, p. 23.

18. James W. Carey, «McLuhan and Mumford: The Roots of Modern Media Analysis», *Journal of Communication*, vol. 31, no. 3, été 1981, p. 171.

19. *Ibid.*, p. 163.

formalisés et saisis dans des systèmes de gestion de bases de données). L'aller-retour de l'information encouragerait un mode de gestion qui est davantage basé sur la rétroaction et l'ajustement mutuel que sur le respect d'un plan standardisé et pré-établi, d'où le nouveau respect pour les caractéristiques spécifiques d'environnements différents. La flexibilité exigée par les services de recherche et de développement procéderait de la même dynamique.

Dans un tel environnement, avec de tels moyens de communication, le marché est apparu comme une technique qui peut assurer une certaine coordination tout en profitant des nouvelles possibilités de décentralisation²⁰, comme d'ailleurs le suggère Alain Minc:

La gloire, toute menue, du marché, tient aussi à sa faculté de s'identifier à l'avenir, c'est-à-dire à la révolution électronique et aux puces de Silicon Valley. Il coïncide également avec la montée de l'individualisme. De même que la social démocratie correspond au modèle tayloriste, celui de la production de masse, le libéralisme répond aujourd'hui à l'explosion technique qui valorise l'initiative, l'individu et l'infiniment petit.²¹

À la faveur de développements technologiques, le libéralisme aurait retrouvé un second souffle. Même, le libéralisme se serait approprié et aurait en quelque sorte «capturé» certaines caractéristiques du développement technologique, peut-être abusivement.

Mécanismes comparés: marché versus État

Cette identification du marché à l'âge technologique actuel constitue-t-elle une remise en question de la *forme* de ses inter-

20. Herbert A. Simon, «The Consequences of Computers for Centralization and Decentralization» in M. L. Dertouzos et J. Moses, *The Computer Age: A Twenty-year Review*, Cambridge, Massachussets: The M. I. T. Press, 1979, p. 226. Aussi: James D. Thompson, «Technology, Polity, and Societal Development», *Administrative Science Quarterly*, vol. XIX, no 1, (March 1974) pp. 6-21.

21. Alain Minc, «L'enfant de la crise et de la puce», *Le Nouvel Observateur*, vendredi, 5 octobre 1984, p. 27.

ventions? Nous sommes enclins à croire que son rôle de coordonnateur n'est pas, et ne peut pas être, sérieusement remis en question et que ce qui est permis en question, c'est surtout le mode d'intervention de l'État.

Peut-être l'État a-t-il été trop uniquement évalué par rapport à ses performances non maximales dans l'atteinte d'objectifs économiques, et pas assez par rapport à son rôle essentiel d'homéostasie, de l'équilibre des besoins économiques et sociaux, du maintien de l'équilibre d'ensemble d'une société nationale dans la société technicienne mondiale. N'aurait-on pas sous-estimé l'importance du rôle de l'État dans la limitation du risque technologique par les réglementations, celles-ci permettant de pallier à certaines incapacités du marché?

Tant pour limiter le risque technologique que pour répondre à des besoins sociaux, il vaut mieux se garder de tout fanatisme anti-étatique ou anti-réglementaire. Il ne faut pas non plus aller à l'autre extrême qui serait de refuser toute évaluation. Il faut, en effet, se débarrasser des réglementations abusives en raison d'un coût d'application élevé pour des bénéfices sociaux douteux ou marginaux.

Mais cette démarche d'évaluation elle-même ne doit pas non plus sous-estimer les critères qualitatifs, soit des bénéfices qui découlent de la réglementation et qui sont plus difficiles à quantifier en termes financiers comme un air plus pur, une longévité accrue des humains, etc. Il sera toujours périlleux de mettre des montants sur ces demandes implicites pour lesquelles il n'y a pas de marché.

À un niveau factuel, on peut noter que l'analyse des impacts de la déréglementation relève bien des aspects négatifs aux États-Unis: diminution des normes de sécurité pour les automobiles, des normes diététiques dans les cafétérias scolaires, de celles relatives à la protection de l'environnement, ainsi que pour la santé et la sécurité des citoyens. Le «démantèlement» des pays résulterait

d'une poursuite sur cette voie déréglementaire à outrance²². Par ailleurs, la qualité du service téléphonique de base a diminué aux États-Unis à la faveur de la déréglementation dans ce secteur²³. D'ailleurs, le climat concurrentiel ne s'améliore pas aux États-Unis : la pression antitrust a été abandonnée et le comportement d'IBM est depuis lors plus agressif. Après avoir bloqué la filière japonaise d'espionnage sur ses secrets industriels, IBM s'attaque maintenant en justice à ses anciens employés partis fonder leur petite entreprise rivale sur la base d'idées provenant de leur travail chez IBM²⁴. Le climat concurrentiel devient plus emporté, plus dur, ce qui ne peut conduire qu'à une plus grande concentration du contrôle, et donc des marchés moins parfaits.

À mesure que notre société « progresse » dans un système technique qui l'imprègne de plus en plus, elle doit se soucier de savoir avec quels mécanismes sociétaux elle est le mieux outillée pour garantir le maintien de liens qui permettent aux interdépendances d'entretenir une dynamique adéquate. La rupture de certaines interdépendances vitales doit être redoutée si elles devaient n'être garanties que par le jeu du marché. Ceux qui veulent une réduction rapide et massive de l'État doivent donc prendre garde et s'assurer de bien comprendre le rôle que l'État joue effectivement, avant de le chambarder dans des fonctions essentielles à la vie dans une société technicienne.

Par ailleurs l'État pourrait se délester de certaines activités qui peuvent mieux s'effectuer autrement. D'ailleurs, dans une perspective administrativiste, il n'y a pas de contradiction entre une diminution de l'État-prestateur de services et une augmentation

22. Robert E. Litan, « The Hazards of Laissez-Faire », *The New York Times Book Review*, 16 octobre 1983, pp. BR 15, 26, 28.

23. *The Economist*, « AT & T, Gone with the Bell », 23 juillet 1983, pp. 24-25. Aussi : « Crackles on America's Once Bell-Clear Telephone Lines », 5 mai 1984, pp. 71-72.

24. *The Economist*, « A Spy-Catcher on the Payroll », 16 juin 1984, p. 64.

des responsabilités de l'État comme «centre de contrôle de la société technicienne et de ses externalités». C'est d'ailleurs une recommandation classique d'administrativistes comme Herbert A. Simon que d'exiger de la haute direction qu'elle se concentre sur la fixation des buts tout en se délestant, dans la mesure du possible, des aspects opérationnels des décisions et des services quotidiens²⁵. On en ferait donc qu'appliquer à l'État ce qu'on recommande depuis des décennies aux administrateurs en général.

Au plan théorique, on ne peut nier que le marché libre est le mécanisme idéal de fonctionnement et que ses effets sont plus bénéfiques que la moins pire des réglementations publiques. Le problème généralement sous-estimé par les apôtres de l'idéologie du marché, c'est que les conditions d'un marché libre sont difficiles à réunir. En effet, la concurrence parfaite exclut les marchés où des grandes entreprises peuvent exercer une influence notable. Et il faut, en plus, que les producteurs puissent entrer et sortir d'un marché donné à peu de frais, et que les consommateurs aient une information parfaite sur ce qui est offert sur le marché. On comprendra que ces conditions ne sont que rarement réunies et que le jeu de l'offre et de la demande impose ses distorsions particulièrement dans les marchés où il y a des «monopoles naturels». Un problème plus fondamental des marchés, c'est qu'ils ne se constituent pas toujours assez rapidement pour répondre à de nouveaux besoins: ils sont difficilement découpables en unités. Ainsi en est-il de la demande pour un environnement où les diverses formes de risque technologique sont maintenues au niveau le plus bas possible²⁶. Par exemple, la demande populaire pour une réduction des émissions toxiques aux usines de Rouyn-Noranda

25. «The Consequences of Computers for Centralization and Decentralization», in M.L. Dertouzos, *The Computer Age: A Twenty-Year Review*, Cambridge, Mass., The M.I.T. Press, 1979, p. 227.

26. *The Economist*, «Welfare and Efficiency», 8 décembre 1984, pp. 64-65.

et à l'incinérateur de Québec peuvent difficilement s'exprimer dans un marché privé d'échange.

Le modèle du marché est donc abstrait et n'est pas toujours en correspondance avec la réalité. La science économique américaine met surtout de l'avant ce modèle idéal de marché et refuse de se préoccuper des complexités de la motivation humaine, du monde emmêlé des institutions économiques, ou de la vraie dynamique du changement technologique²⁷.

Les liens que nous avons tenté d'établir entre marché, État et développement technologique sont complexes. D'une certaine manière, le libéralisme s'est approprié, certains diront abusivement, un mouvement qui remet en question la forme d'intervention de l'État plus que l'État lui-même. Pour Claude Julien, la situation est plus nette :

Les citoyens n'ont pas conquis le droit d'élire leurs représentants pour le vain plaisir de les envoyer dans la capitale d'où ils contemperaient passivement l'affrontement de forces économiques disproportionnées. Le suffrage universel confère aux élus l'impérieuse mission d'intervenir dans ce combat inégal, de définir des règles s'imposant au puissant comme au faible, de rétablir l'équilibre qui n'est jamais atteint par le jeu combiné des corporatismes économique-professionnels. Lorsque les néolibéraux demandent à l'État de s'abstenir de toute intervention, ce n'est pas le monstre bureaucratique qu'ils veulent mettre hors jeu : c'est l'essence même de la démocratie qu'ils souhaitent abolir.²⁸

Il semble donc qu'on soit passé trop rapidement des exigences d'une intervention plus souple de l'État au renouveau du libéralisme. Il faut bien le dire, le libéralisme des débuts du capitalisme n'est pas plus possible aujourd'hui qu'il ne l'était il y a cinquante ans. D'ailleurs, un certain renouveau du libéralisme n'est possible que

27. Robert Kuttner, «The Poverty of Economics», *The Atlantic Monthly*, février 1985. pp. 74-84.

28. Claude Julien, «Le corset libéral», *Le Monde Diplomatique*, novembre 1984, p. 1, pp. 26-29.

grâce à un effort gigantesque de l'État: ainsi, la question des petites centrales hydro-électriques privées pour Hydro-Québec ne pourraient même pas se poser s'il n'y avait eu, au préalable, un effort étatique massif de constructions d'infrastructures de transmission d'énergie. Aussi, dans plusieurs pays, et c'est peut-être le cas de la France et du Québec, l'État s'est justement développé à cause de la faiblesse des groupes volontaires et des entreprises de tailles moyenne: ces carences ne peuvent se modifier du jour au lendemain, libéralisme oblige! Au Canada et au Québec, la proportion population/territoire, sans compter d'autres facteurs stratégiques, fait en sorte que les entreprises publiques sont souvent non seulement les plus efficaces, mais les seules possibles.

Conclusion

Contrairement à ce que l'esprit de notre époque nous demande, il ne faut pas effectuer une équivalence entre néo-libéralisme et démocratie. Comme l'a déjà fait remarquer Karl Mannheim, une production toujours croissante basée sur l'«aimless change»²⁹ et l'absence de planification³⁰ n'est pas la forme achevée de la liberté. La valorisation du plus petit et du plus flexible, épiphénomène du développement de nos moyens de communication, ne doit pas nous rendre aveugles aux interdépendances croissantes du système technique. On oublie trop facilement ce que Max Weber a remarqué il y a déjà un demi-siècle, à savoir que les entreprises capitalistes ne se sont pas développées contre l'État *mais avec lui*. Il ne faudrait pas oublier que si l'entreprise privée paraît si souvent «efficace», c'est qu'elle peut passer ses externalités au niveau gouvernemental.

La vie politique qui tourne autour de l'État peut d'ailleurs être vue comme un marché où les citoyens débattent de leurs

29. Karl Mannheim, *Man and Society in an Age of Reconstruction*, New York, Harcourt, Brace and World, 1940, p. 348.

30. Ibid., p. 377.

valeurs et de la traduction qu'ils en font quant aux règles et pratiques d'un secteur ou l'autre de la vie sociale, comme les garderies ou l'environnement. Ce champ des oppositions et coalitions politiques, dans un régime démocratique, permet de traiter des enjeux collectifs, qui échappent au contrôle individuel.

La question importante est de trouver quel mécanisme, celui du marché ou celui de l'État démocratique, est le plus approprié pour le choix inévitable des orientations répondant aux valeurs. On voit mal comment les microdécisions, dissociées les unes des autres, qui sont seules permises par le mécanisme de marché libre, pourraient permettre le maintien de la cohérence sociale sans autre débat que celui du pouvoir d'achat.

Les débats publics peuvent être perçus fonctionnellement comme une sorte d'exercice de prospective qui engage une part de la société dans l'exploration et la confrontation de scénarios contrastés. C'est le marché libre de idées, le plus libre des marchés en démocratie face au marché comme concept idéologique qui, trop poussé, s'attaque à la logique étatique en oubliant les raisons qui ont influencé le développement de cet appareil étatique. Les interdépendances assumées par l'État ne doivent pas être abolies de façon irréfléchie ou dogmatique.

Il est tout à fait logique que ce soit les États-Unis qui sonnent la charge occidentale contre l'État. Ce pays a toujours entretenu une certaine méfiance envers l'État, il a souvent sous-estimé les externalités de ses actions et il a toujours valorisé la rationalité fonctionnelle au détriment de la rationalité de substance.

Quand nous verrons les limites des approches anti-holistiques, ce ne seront probablement pas les penseurs américains qui, cette fois-là, nous indiqueront les chemins de la sortie de crise.